

# Le paragraphe 70 de l'inscription de *Bisotun*

Clarisse Herrenschmidt

Édition réalisée par Lise Lemerle

Avril 2015 (édition originale : 1989)

**Remarque :** Cet article est tiré du cahier 7 des *Studia Iranica* dont le titre est *Études Irano-Aryennes offertes à Gilbert Lazard*. Il a été publié par l'Association pour l'Avancement des études iraniennes en 1989, avec le concours de l'Institut Français de Recherche en Iran et du conseil scientifique de l'Université de la Sorbonne Nouvelle.

## 1

En 1976, Gilbert Lazard faisait paraître dans le *Bulletin de la Société Linguistique de Paris* un article, « Notes de vieux-perse », où figure une discussion de certains mots de la version perse du paragraphe 70 de *Bisotun*.

Les pages qui suivent s'inscrivent, ou plutôt désirent s'inscrire, dans le prolongement de ce travail. Je suis particulièrement heureuse de les offrir à Gilbert Lazard, en souvenir de son enseignement de vieux-perse à Paris III dans le début des années 1970, qui reste gravé dans ma mémoire comme le modèle d'un enseignement vif et joyeux.

### 1.1

Pour comprendre la problématique du paragraphe 70 de *Bisotun*, il nous faut revenir un peu en amont de l'article de Gilbert Lazard : en 1974 Pierre Lecoq faisait paraître une véritable monographie sur l'écriture vieux-perse, où ce paragraphe était longuement analysé ; Lecoq s'attacha notamment à critiquer l'interprétation de W. Hinz qui voulait que *Bisotun 70* racontât l'invention du cunéiforme vieux-perse ; pour ce faire,

1. il reprit le texte élamite, en analysa les mots clés comme *tuppime* et *sapiš* et le traduisit,
2. fit la même chose avec le texte vieux-perse,
3. proposa une explication qui rendît compte des différences entre la version perse et la version élamite.

### 1.1.1 La version élamite

Voici le texte élamite de base et la traduction de Lecoq<sup>1</sup> :

1. *m da-ri-ia-ma-u-iš m SUNKI na-an-ri*
2. *sa-u-mi-in d u-ra-maš-da-na*
3. *m ú AŠ tup-pi-me tá-a-e-ik-ki hu-ut-tá*
4. *har-ri-ia-ma ap-pa šá-iš-šá in-ni šà-ri*
5. *ku-ut-tá AŠ ha-la-at uk-ku ku-ut-tá KUŠ.MEŠ uk-ku*
6. *ku-ut-tá AŠ hi-iš hu-ut-tá e-ip-pi hu-ut-tá*
7. *ku-ut-tá tal-li-ik ku-ut-tá m ú ti-ip-pá pè-ip-ra-ka<sub>4</sub>*
8. *me-ni AŠ tup-pi-me am-mín-nu da-a-ia-u-iš mar-ri-tá ha-ti-ma m ú tin-kí-ia*
9. *m taš-šu-ip-pè sa-pi-iš.*

1. Darius le roi dit :
2. par la grâce d'Ahura Mazdâ
3. j'ai fait un autre texte,
4. en aryen, ce qui auparavant n'était pas.
5. Et sur tablette et sur parchemin,
6. j'ai fait inscrire et mon nom et ma généalogie
7. et cela a été écrit et lu devant moi.
8. Ensuite, ce même texte, dans toutes les provinces, je l'ai envoyé.
9. Les fonctionnaires l'ont copié.

Par rapport aux recherches précédentes, le travail de Lecoq sur la version élamite a permis d'éliminer le sens d' « écriture » pour *tuppime* et de traduire ce mot par « document, texte », ainsi que de comprendre *sapiš* comme « copier ». On reviendra longuement sur ce texte élamite.

### 1.1.2 La version perse

Elle est en mauvais état, contrairement à l'élamite ; il faut donc restituer certains signes, ce qui complique considérablement la recherche. Lecoq produisit le texte suivante<sup>2</sup> :

---

1. J'adopte pour la transcription de l'élamite le système de François Vallat et non celui de Hallock. Cf. [Vallat, 1977].

Je remercie Madame F. Malbran-Labat de m'avoir fait disposer des notes de cours de son père, R. Labat.

2. Les parenthèses signifient bien sûr des hypothèses de lecture ; certaines hypothèses sont probables, d'autres le sont moins.

1.  $\theta$ -a-t-i-y: d-a-r-y-v-u-š: x-š-a-y- $\theta$ -i-y:
2. v-š-n-a: a-u-r-(m)-z-d-a-h:
3. i-(m): d<sup>i</sup>-i-p-i-(v)-i-(d-m: t-y: a)-d-m: a-k<sup>u</sup>-u-n-v-m:
4. p-t-i-š-m: a-r-i-y-a: (a)-h (:)
5. u-t-a: (p)-v-s-t-a-y-(a: u)-t-a: c-r-m-a: (h )-r-(š-t-m: a-h:)
6. (p-t)-i-š-m-i-y: (n-a-m-n-a-f)m: a-k<sup>u</sup>-u-n-v-m: (p-t)-i-(š)-(m: u-v)-a-d-a(t-m: a-k<sup>u</sup>-u-n)-v-(m):
7. u-t-a: (n-i-y)-p-i-( $\theta$ -i-y: u)-t-a: (p-t-i-y-f-r-s-i)-y: p-i-(š)-i-y-a: m-a-(m):
8. p-s-a(v): i-m: d<sup>i</sup>-i-p-i-(v-i)-d-m: (f-r-a)-s-t-a-y-m: (v<sup>i</sup>-i-s-p)-d-a: a-t-r: d-h-y-a-(v):
9. k-a-r: h-m-a-(p-i)-x-(š)-t-a

1. Darius le roi dit :
2. « Par la grâce d'Ahura Mazdâ,
3. ce texte que moi j'ai fait,
4. ensuite il a été (écrit) en aryen.
5. Et sur tablette et sur parchemin il a été publié.
6. Ensuite j'ai fait (inscrire) mon nom, ensuite j'ai fait inscrire ma généalogie,
7. et cela a été écrit et lu devant moi.
8. Après, ce texte, je l'ai envoyé partout dans les provinces.
9. Les fonctionnaires l'ont copié. »

Il faut avant de poursuivre savoir que Lecoq proposait les restitutions suivantes :

- ligne 3 et 8 : \* *dipivaida-* (dont le signe *v* n'est nulle part lisible), restitution des plus séduisantes, dont le sens est « le savoir de l'écrit, le texte » ;
- ligne 5 : *h<sub>o</sub>rštam âha*, de la racine *h<sub>o</sub>rš* « publier » ( ? ) ;
- ligne 9 : *hamâpixštâ* « ils ont copié » ( ? ). Il acceptait en outre la proposition de Hinz [Hinz, 1972, p. 249] pour le mot de la ligne 6 dont on ne lit que le *m-* final et dont on devine le *f-* : *nâmanâfa-* « nom » ( ? ? ? ), qui serait l'équivalent de l'élamite *hiš* « nom ».

### 1.1.3 Les différences entre la version élamite et la version perse

Elles ne sont remarquables, pour le sens général, qu'aux lignes 3 et 4 ; pour la ligne 3 l'élamite dit : « j'ai fait un autre texte », le perse : « ce texte que moi j'ai fait » ; pour la ligne 4, l'élamite : « en aryen, ce qui auparavant n'était pas », le perse : « ensuite, il a été (écrit) en aryen ».

Pour expliquer cette différence, Lecoq [Lecoq, 1974, p. 65] s'appuyait sur les recherches des archéologues sur le rocher de Bisotun ; ces derniers avaient montré que les travaux de gravure s'étaient faits en cinq phases :

- 1<sup>re</sup> phase : les reliefs (sauf le chef scythe à chapeau pointu) et les légendes élamites ;
- 2<sup>e</sup> phase : à droite du relief, inscription élamite en 69 paragraphes ;
- 3<sup>e</sup> phase : à gauche des reliefs, inscription akkadienne et légendes en akkadien ;
- 4<sup>e</sup> phase :
  1. sous le relief, gravure des 69 paragraphes du texte perse, avec un 70<sup>e</sup> paragraphe additionnel, en quatre colonnes ;
  2. légendes en vieux-perse ;
  3. version élamite du paragraphe 70 ; faute de place, il n'y en a pas de version akkadienne.
- 5<sup>e</sup> phase :
  1. représentation du chef scythe, ce qui entraîne la destruction partielle du texte élamite primitif ;
  2. celui-ci est alors répété, en trois colonnes, à gauche de la version vieux-perse ;
  3. ajout de la colonne V, en vieux-perse seulement.

Les différences de contenu entre la version élamite et la version perse sont résolues par Lecoq au moyen de ce que j'appellerai « l'interprétation archéologisante » : le texte élamite, en disant « j'ai fait un autre texte, en aryen, ce qui auparavant n'était pas » affirme simplement que la gravure du texte vieux-perse a été faite après celle du texte élamite, ce que montrent les recherches des archéologues.

## 1.2

La contribution de Gilbert Lazard [Lazard, 1976, p. 183 et sq.] apporta deux ans plus tard un fait majeur à la compréhension du texte vieux-perse : il restitua en effet la locution verbale *patišam kar-* où *patišam* était compris grâce à son usage en avestique - locution verbale<sup>3</sup> signifiant :

1. « mettre devant » (ce serait le sens premier),
2. « mettre en regard »,
3. « apposer ».

Lazard arrivait à la traduction suivante :

1. Darius le roi dit :
2. « Par la grâce d'Ahura Mazda,
- 3-4. cette rédaction-ci que j'ai mise en regard (des autres) était en aryen,

---

3. Le fait qu'à la ligne 89, dans la locution verbale *patišam kar*, le verbe soit placé en premier ne fait pas problème ; on a la même situation avec la locution *fravata kan* « creuser en profondeur » dans DSF : le verbe est tantôt en première position, ligne 28, tantôt en seconde position, ligne 24 ; l'usage vieux-perse recoupe l'usage gâthique.

5. copiée et sur tablette et sur parchemin.
6. J'(y) ai apposé mon nom, j'(y) ai apposé ma généalogie,
7. et elle a été écrite et lue devant moi.
8. Ensuite j'ai envoyé cette rédaction-ci partout dans les pays.
9. Le peuple a ... (?) ».

En traduisant *patišam kar-* par « mettre en regard » et « apposer » et *dipivaida-* par « rédaction », Lazard était fortement influencé par l' « interprétation archéologisante ».

A propos de la version élamite, Lazard, qui suivit la traduction de Lecoq, sans en reproduire la ponctuation, remarquait : « Le rédacteur désigne ici (avec le démonstratif élamite *amminnu*) comme plus haut (avec l'élamite *tae-ikki* « une autre » contre le vieux-perse *ima* « ce, cet ») la rédaction vieux-perse ; c'est d'elle seule qu'il est question de bout en bout du passage » [Lazard, 1976, p. 182].

### 1.3

Un travail remarquable était accompli, qui signifiait un véritable progrès dans la compréhension des deux textes. Mais diverses choses n'ont cessé de me paraître bizarres.

D'abord la présence d'une grande différence entre la version perse et la version élamite ; si l'on connaît des différences de contenu entre ces versions, ce ne sont, à ma connaissance jamais des différences de point de vue, mais plutôt des différences quantitatives (on en verra une plus loin, 3.1.1.). Ceci ne veut pas dire qu'on ne puisse en trouver, mais tabler sur une différence de point de vue alors qu'on a affaire à des textes difficiles et en mauvais état me paraît une stratégie dangereuse ; peut-être vaut-il la peine de tabler sur une profonde ressemblance des deux versions, ainsi que la pratique des inscriptions royales nous l'a appris.

D'autre part, l' « interprétation archéologisante » donne une impression curieuse. Pourquoi diable Darius irait-il raconter la chronologie des étapes de gravure sur le rocher, alors qu'il est notoirement muet sur nombre de faits précis ? Pourquoi parlerait-il d'une chose aussi insignifiante que le travail d'équipes d'ouvriers ? D'autant que s'il s'agissait du texte gravé, matériellement parlant, pourquoi employer un composé avec *\*vaida-* « savoir », puisque *dipi-* « inscription » aurait pu suffire ? Sans compter enfin que les inscriptions royales achéménides, et *Bisotun* n'échappe pas à cette règle, sont des textes dont le sens profond et permanent est la légitimation du pouvoir du Grand Roi, légitimation qui peut être exprimée et mise en scène de multiples façons : par le rite, par la généalogie, par le rapport direct du roi à Ahura Mazda, par la victoire militaire, par la victoire sur un usurpateur, etc.

Comme toutes ces questions ramènent aux lignes 3 et 4 des versions perses et élamites, il m'a semblé que c'était à elles qu'il convenait de s'attacher.

On verra donc d'abord le texte perse, rapidement, puis, plus longuement, le texte élamite ; on envisagera ensuite ce qu'il en est de leurs différences de contenu et l'on tentera de fournir enfin une interprétation de l'ensemble, dans une perspective historique.

## 2 La version vieux-perse : une suggestion pour *paišam kar-*

C'est en suivant Bartholomae que Lazard [Lazard, 1976, p. 183] détermina le sens de l'adverbe *paišam* : « devant » ; par ailleurs l'adjectif *paiša-* signifie, d'après Bartholomae [Bartholomae, 1904, p. 836] « contrarius, widrig » ; dans le *Yašt* 19, 58 : *θwajaiti ahurô mazd'ā paiš'ā dâman daθānō* « in Bedrängnis gerät (soll geraten) Ahura Mazda beim Schaffen der widrigen Geschöpfe » [Bartholomae, 1904, p. 798], *paiša-* désigne la contre-création, celle qui est faite non seulement contre la première (bonne) création, mais à son image, comme en un reflet négatif.

En vieux-perse, on peut rapprocher *paišam kar-* de *patikara-*, attesté à trois reprises dans *Bisotun*, DB IV 71, 73, 77 et dans DNa41, qui à chaque fois désigne les reliefs sculptés proches des inscriptions ; étymologiquement *patikara-* signifie « contre-*façon* », d'où « image » ; mais la traduction qui s'impose est celle de « reproduction » [Meillet, 1931, p. 167], idée que le sanskrit exprime avec la forme toute proche de *pratiko<sub>ti</sub>* (id.).

Si *patikara* signifie « reproduction », il est bien possible que la locution verbale *paišam kar-* signifie « reproduire » ; certes il n'y a pas correspondance absolue entre le substantif et la locution verbale. Mais il a pu exister un adjectif vieux-perse *\*paiša-* ayant le même sens qu'en avestique : « contraire, opposé, (contraire dans le sens qu'on a vu de la « contre-création », de la « contre-*façon* ») d'où serait tiré l'adverbe de la locution verbale.

Avant de traduire le passage entier, voyons quelques autres problèmes pour lesquels je n'ai pas de solution :

- ligne 5 : (*h*)-*r*-(*š-t-m: a-h:*) proposition séduisante mais aventureuse, puisqu'on ne lit que le signe *r* ;
- ligne 6 : (*n-a-m-n-a-f-*) *m* : là encore, beaucoup de blanc pour un mot inconnu ailleurs et pour finir douteux, d'une part parce que les composés *dvandva* sont extrêmement rares en iranien, d'autre part parce que, pour le sens, il suffit de l'un ou de l'autre. Ce n'est pas, au demeurant, d'une importance stratégique, puisque l'on sait que se trouve là une expression renvoyant à l'élamite *hiš* « nom ».

Voici comment je comprends le passage entier :

1. Le roi Darius déclare :
2. par la volonté d'Ahuramazdâ,
3. – 4. ce texte que j'ai reproduit existait en arien,
5. et sur tablette et sur parchemin... ? ...
6. J'ai reproduit mon (nom ?), j'ai reproduit mon origine,
7. et (cela) a été écrit et lu devant moi.
8. Ensuite j'ai envoyé ce texte partout dans les pays.
9. Les gens l'ont ... »

### 3 La version élamite<sup>4</sup>

Comme on sait, elle ne pose pas de problème pour les lignes 1 et 2 : « Le roi Darius déclare : par la grâce d'Ahura Mazda ».

#### 3.1 La ligne 3

Le problème réside dans la compréhension de *tá-a-e-ik-ki* ; à la suite de Hallock [Hallock, 1969, p. 679], Lecoq [Lecoq, 1974, p. 73] découpe en *tá-a-e* « autre » et *ik-ki* « un(e) ». Il me semble plutôt qu'il faille, comme Harmatta [Harmatta, 1966, pp. 263–265], y voir une forme neutre, quelque chose comme un « adverbe », composé de *tá-a-e* « autre » et du suffixe *ik-ki*. L'élamite achéménide atteste dans les inscriptions royales de tels « adverbes » : *ir-še-ik-ki* « grandement, beaucoup », *ha-ri-ik-ki* « peu », que nous allons examiner.

##### 3.1.1 *ir-še-ik-ki*

Sous l'entrée *ir-še-ik-ki* (graphié *iršeki*), voici le commentaire de Hallock [Hallock, 1969, p. 704] : « much » ; pl. « many ». Presumably = *irša* (see *iršana*) + an unidentified element ».

König [König, 1965, p. 211] connaît pour le médio-élamite l'entrée, *ri-ša*, *ri-še* « gross, vergrössern » ; Achäman. *irša(rra)* gross (oft), *iršekki* sehr (oft) ».

On aurait donc une base *irša* « grandeur », qui fournit avec les suffixes appropriés les « formes à valeur adjectives », selon les catégories de F. Grillot [Grillot, 1988, par. 6] ; exemple : *ir-ša-ir-ra* « grand » pour un animé (le roi), forme qui correspond au vieux-perse *vazrōka*.

De plus, cette base fournit une forme « adverbiale » en *ik-ki*, *ir-še-ik-ki*, qui, de multiples fois, rend le vieux-perse *vasiy* « beaucoup ».

- DB él. I 26 : *ti-ut-ki-me m da-a-ia-u-iš ha-ti-ma ir-še-ik-ki* (...) (le verbe, peut-être *šà-ri*, manque) correspondant à DB vp. I 34 : *d-r-u-g: d-h-y-u-v-a: v-s-i-y: a-b-v:* « dans les pays, le mensonge grandit (devint beaucoup) ».
- DB él. I 39 : *taš-šu-íp ir-še-ik-ki hal-pi-iš* versus DB vp I 51 : *k-a-r-m: v-s-i-y: a-v-a-j-n-i-ya:* « il tuait beaucoup de gens ».
- DB él. H 18 : *taš-šu-íp ap-pa m ú-ni-na m taš-šu-íp ap-pa m pè-ti-ip-na ir-še-ik-ki hal-pi-iš* versus DB vp. II 25 : *k-a-r: h-y: m-n-a: a-v-m: k-a-r-m: t-y-m: h-m-i-ç-i-y-m: a-j: v-s-i-y:* « mon armée écrasa (= tua, battit grandement) l'armée rebelle ».
- même chose pour les couples él./vp. suivants : él. II 27 = vp. II 35 ; él. II 31 = vp. II 40 ; él. II 42 = vp. II 55 ; él. II 46 = vp. II 60 ; él. II 72 = vp. II 98 (*vasiy*)

---

4. Je remercie très chaleureusement Madame Fr. Grillot pour le temps qu'elle a bien voulu passer avec moi à discuter de mes hypothèses et surtout pour sa libéralité, car ses *Éléments de Grammaire élamite*, qu'elle m'a prêtés sous forme de manuscrit, m'ont été du plus grand secours.

- restauré) ; él. II 76 = vp. III 7 ; él. II 83 = vp. III 17 ; él. III 11 = vp. III 38 ; él. III 15 = vp. III 45 ; él. III 26 = vp. III 62 ; él. III 29 = vp. III 68 ; él. I 70 = vp. I 89.
- DB él. I 72 : *ir-še-ik-ki m taš-šu-íp ha-mi hal-pi* « là-bas j'ai écrasé l'armée » ; ceci ne correspond à rien en vieux-perse. Voyons le texte dans son ensemble : DB vp. I 88-90 : « là-bas j'ai écrasé l'armée de Nidintu-Bêl ; c'était le 26<sup>e</sup> jour du mois d'Açiyadiya que nous avons livré bataille ». L'élamite donne, DB él. I 70-72 : « là-bas j'ai écrasé (*ir-še-ik-ki hal-pi*) l'armée de Nidintu-Bêl, c'était le 26<sup>e</sup> jour du mois de *Hašiyatiš* qu'ainsi nous avons livré bataille ; là-bas j'ai écrasé l'armée ». Donc l'élamite ajoute cette dernière clause. On a à peu près la même chose avec le couple DB él. I 76-78 = vp. I 95-96.
  - DB él. III 69-70 : *tá-a-ki-tá m ú-ni-na ir-še-ik-ki hu-ut-tuk-ka<sub>4</sub> šà-ri hu-uh-pè Aš tup-pi hi-ma in-ni tal-li-ik* versus DB vp. IV 46-47 : *a-n-i-y-š-c-i-y: v-s-i-y: a-s-t-i-y: k-r-t-m: a-v: a-h-y-a-y-a d<sup>i</sup>-i-p-i-y-a: n-i-y: n-i-p-i-š-t-m* « il y a beaucoup d'autres choses que j'ai accomplies (et qui) n'ont pas été écrites sur cette inscription ».
  - XV él. 19-20 : *ir-še-ki ap-pa ši-iš-ni-nu hu-ut-taš* versus XV vp. 19 : *v-s-i-y: t-y: n-i-b-m: a-k<sup>u</sup>-u-n-u-š* « il a fait beaucoup de belles choses ».
  - Dans un cas, l'élamite *ir-še-ik-ki* rend le vieux-perse *paruv* « trop » : DB él. III 70-71 *hu-pè-in-tuk-ki-um-me a-nu m ak-ka<sub>4</sub> Aš tup-pi hi me-iš-ši-in pè-ra-an-ra hu-pír-ri ir-še-ik-ki el-man-ra ap-pa m ú-ni-na hu-ut-tá-ak* « pour cette raison (cela n'a pas été écrit), que celui qui dans le futur lira cette inscription, ne pense pas que ce que j'ai fait est beaucoup (*ir-še-ik-ki*) », versus DB vp., IV 47-49 *a-v-h-y-r-a-d<sup>i</sup>-i-y: n-i-y: n-i-p-i-š-t-m: m-a-t-y: h-y: a-p-r-m: i-m-a-m: d<sup>i</sup>-i-p-i-m: p-t-p-r-s-a-t-i-y: a-v-h-y-a: p-r<sup>u</sup>-u-v: θ-d-y-a-t-i-y: t-y: m-n-a: k-r-t-m* « pour cette raison cela n'a pas été écrit, afin qu'à celui qui dans l'avenir lira cette inscription ce que j'ai fait ne paraisse pas excessif » (vp. *paruv*).

### 3.1.2 Elamite *ha-ri-ik-ki* « peu »

On peut également comparer notre *tá-a-e-ik-ki* du paragraphe 70 à la forme *ha-ri-ik-ki* « peu » ; cette forme « adverbiale » correspond au vieux-perse *kamnam* « peu ».

- DB él. H 12-13 : *taš-šu-íp m.pár-sip a-ak m ma-da-pè m ú tá-iš ha-ri-ik-ki šà-ri* versus DB vp. II 19 : *k-a-r: p-a-r-s: u-t-a: m-a-d: h-y: u-p-a: m-a-m: a-h: h-u-v: k-m-n-m: a-h:* « les troupes perses et mèdes qui étaient auprès de moi étaient peu nombreuses ».

Il n'y a dans tout le corpus vieux-perse qu'une attestation de *kamnam* et dans le corpus élamite achéménide qu'un seul *harikki*.

Je ne sais pas s'il faut rapprocher *harikki* « peu » de la base verbale *hari* « être présent » attestée dans DB él. II 17 : « celui qui était le chef des Mèdes n'était pas présent (*in-ni ha-ri-ir*) à ce moment là » ; pour Hallock [Hallock, 1969, p. 691], il existe une base *hara* « to bring (in), to apply to », qu'il rapproche de la forme verbale *ha-ri-ir* mais pas de l' « adverbe » *ha-ri-ik-ki*.

### 3.1.3

Si l'on admet que l'élamite achéménide forme des « adverbes » avec le suffixe *-ikki* sur les bases *irša*, *hari*, on peut admettre que notre forme *tá-a-e-ik-ki* soit de même formation avec la base *taae* « autre » ; *tá-a-e-ik-ki* signifierait quelque chose comme « autre(ment) » et, avec le verbe *hutta* « faire » : « j'ai fait autrement » ; cette locution serait le pendant du vieux-perse *patišam kar-* « reproduire ».

Le scribe élamite aurait donc rendu *kar-* par *hutta* « faire », ce qui est normal, et *patišam* par *taaeikki* dans la mesure où il a pris l'élamite *taae* « autre » comme équivalent au vieux-perse *\*patiša-* « contraire, opposé, qui fait face, contre- (adjectival, comme dans contre création) », car « autre » peut, dans beaucoup de langues, recouvrir la notion « contraire », quoique, pour le coup, je n'en ai trouvé aucun exemple en élamite. Ceci est évidemment un postulat.

Au demeurant, on peut peut-être l'admettre comme tel et proposer la traduction suivante pour la ligne 3, en ajoutant *har-ri-ia-ma* de la ligne 4 : – ligne 3 : « j'ai reproduit le texte en arien ».

## 3.2 La ligne 4

Il s'agit de la relative *hap-pa šá-iš-šá-in-ni šà-ri* ; on voit que je ne sépare pas *šá-iš-šá* « auparavant » de *in-ni* « ne... pas » ; Lecoq [Lecoq, 1974, p. 73] au contraire les sépare et produisait donc une phrase négative « ce qui auparavant n'était pas ». En anticipant ma démonstration, je dirais que cette phrase est positive : « qui existait auparavant ».

### 3.2.1

Le relatif *appa* se rapporte effectivement à ce qui précède, comme l'a démontré Harmatta [Harmatta, 1966, pp. 265–268], non à la proposition, simplement à son antécédent inanimé *tuppime* « texte » ; normalement, le relatif *appa* introduit une proposition relative dont l'antécédent est un inanimé [Grillot, 1988, 2.5].

### 3.2.2

La forme *šá-iš-šá-in-ni* est à mes yeux une « forme adjectivale », selon les catégories de F. Grillot ; voyons ce que l'on trouve dans ses *Éléments de Grammaire élamite* [Grillot, 1988, 6] : « Il faut rappeler qu'il n'existe pas à proprement parler d'adjectifs en élamite. (...) L'élamite utilise certaines formes nominales particulières qui ont valeur d'adjectifs déterminants. Ces adjectifs se présentent soit sous une forme invariable marquée par le suffixe *-ia* (suffixe qui indique souvent la matière dont une chose est faite), soit sous des formes différenciées et stables marquées par les suffixes *-irra* (délocutif animé singulier), *-ippa* (délocutif animé pluriel), *-imma* (inanimé classe *-me*), *-inni* (neutre)... A l'époque méso-élamite, ces différents suffixes ont la valeur d'un morphème de dérivation et ils s'ajoutent normalement à la base nominale, par exemple :

*tetin lansiti-ia*, *tetin lansiti-imma*, *tetin lansiti-inni* « colonne en or » (dans les trois cas : *tetin* « colonne », *lansiti* « or »).

Si la base nominale ainsi suffixée désigne souvent une matière, (*uh* « pierre », *halat* « argile »), elle peut aussi désigner une notion : *kit* « durée », d'où *ki-it-ti-im-ma* « long (de durée) » [König, 1965, 197], [Grillot, 1973, 137], *sit* « bonheur », d'où *z/si-it-im-ma* « heureux » [König, 1965, 215].

### 1. *Que trouve-t-on en néo-élamite ?*

- Une « forme adjectivale » en *-imma* : *si-ia-an ak-ti-im-ma ku-ši-ih* « j'ai construit le temple en grès émaillé » [König, 1965, 146], [Grillot, 1988, texte néo-élamite n°1].
- Peut-être des « formes adjectivales » neutres, formées avec le suffixe *-inni* sur des bases dont l'une est l' « adverbe » *bat* « sous, en bas » ; hélas le contexte est pour le moins obscur<sup>5</sup> : *ki-te-en el-in-ni a-h hi-ir-pi-ka<sub>4</sub>*, *ba-at-in-ni a-h su-uk-ka<sub>4</sub> -ma-na*, *šu-uk-ki-it-in-ni a-h li-ul-ma-ma-na* : il semble que les segments de phrases mis artificiellement entre virgules déterminent le *kiten* « règle divine (?) » (König propose « destin ») et que le syntagme *inni* ne soit pas la négation (König note : « Der Zusammenhang legt es nahe, *šukkit-in-ni* und *el-in-ni* zu verbinden und nicht *in-ni* als Negation aufzufassen » [König, 1965, 156, note 8]) mais le suffixe adjectif neutre.

2. En élamite achéménide, on ne trouve pas de « forme à valeur adjectivale » en *-imma* ou *-inni* ; on a des « formes à valeur adjectivales » fondées sur des bases nominales avec le suffixe *-irra* (délocutif animé singulier : *m SUNKI ir-ša-ir-ra* « le grand roi ») ; on a aussi des syntagmes à valeur adjectivale formés avec le suffixe *-na*, dont Hallock [Hallock, 1969, p. 735] analyse ainsi l'usage : « *-na* : postposition, primarily genitive, with a number of special usages. Form adjectival phrases (see *balina*, *hasana*, *iršana*, *kappatna*, *punna*, *šišnina*) being attached sometimes to logograms »<sup>6</sup>.

Ce suffixe *-na* s'écrit aussi *-inna* ; ainsi : DSab 2 : *sa-ul-man mur-in-na* « statue de pierre », DPc : *har-da-iš-ta-na AŠ mur.MEŠ-inna* « cadre de fenêtre de pierre », DSf 39 : *AŠ e-ul-lat AŠ MUR.MEŠ-na* « colonne de pierre ».

En élamite achéménide il est clair que les formations à valeur adjectivale sont réalisées grâce à la suffixation en *-na/-inna*. Mais nous allons voir que la suffixation en *-in(ni)* n'a pas disparu.

3. Observons encore la dérivation suffixale sur les bases *šá-iš-šá* « antériorité » et *meš(a)/maš(a)* « supplément, futur » ;

---

5. König [König, 1965, 165] traduit ainsi : « das *el*-ische Schicksal hier geschaffen (gegründet) wurde, (von dem) das Untere ? hier geordnet worden, des *šukrit* hier anbefohlen wurde » (où *das Untere ?* rend l'élamite *bat-inni*).

6. On voit que dans une certaine mesure Hallock ne s'accorde pas avec l'analyse des « formes à valeur adjectivales » de F. Grillot dans ses *Éléments...*, mais plutôt avec celle qui était la science en 1973, analyse qui incluait alors les formes en *-na* et *-inna* [Grillot, 1973, p.136].

- avec *šá-iš-šá*, on peut avoir :
  - un « adverbe à la forme nue » [Grillot, 1988, par. 9] : DB él. I 39 : *m. táš-šu-íp ir-še-ik-ki hal-pi-iš ak-ka<sub>4</sub>-pè šá-áš-šá m. bîr-ti-ia tur-na-iš-ti* « il tua beaucoup de gens qui avaient auparavant connu Bardiya » ;
  - un adjectif en *-inni*, voir notre passage ;
  - un « adverbe composé » : DB él. I 6 : *šá-áš-šá-tá ka<sub>4</sub>-(ra)-tá-la-ri m NUN.MEŠ m.nu-ka<sub>4</sub>-mi (m.SUNKI-íp)* « depuis l'origine (?), notre famille (est) des rois » ; ici, *šá-áš-šá* « antériorité » est suffixé par *-tá*, suffixe généralisateur [Grillot, 1988, 1. 1] et suivi d'un mot inanalysable pour moi *karatalari*.
- avec la base *meš(a)/maš(a)* « futur, supplément » :
  - un adverbe à la forme nue : XPh 39 : *nu ak-ka<sub>4</sub>-ia maš-šá* « toi qui plus tard » [Hallock, 1969, p. 727] ;
  - une forme adjectivale : *mešana* « intercalaire » (pour un mois) [Hallock, 1969, p. 730] ;
  - un adverbe composé : XPb 14 : *ap-pa AŠ me-šá-me-ra-ka<sub>4</sub>-tá hu-ut-tá-ra* « ce que j'ai fait supplémentairement » ;
  - une forme suffixée en *-in* : <sup>7</sup> DB III 64 : *m nu m SUNKI m ak-ka<sub>4</sub> me-iš-ši-in šà-ni-ik-ti* « toi qui plus tard seras roi ».

Si tout n'est pas simple à décrire dans ces dérivations suffixales, il me semble évident que l'on doit rapprocher les formes *šá-iš-šá-in-ni* de notre paragraphe et *me-iš-ši-in* de DB III 64 ; dans les deux cas on a une « base nominale » ayant un sens temporel (*šášša* « antériorité », *meš(a)* « supplément, futur »), probablement suffixées par *-in(ni)* pour former une « forme à valeur adjectivale neutre », en association avec une forme verbale signifiant « être » (DB III 70 : *šà-ri*, DB III 64 : *šà-ni-ik-ti* : les bases verbales *šari* et *šanu* étant en relation morphologique) [Hallock, 1969, p. 754].

4. Il faut noter enfin que si l'on a pris jusqu'à ce jour la séquence *šá-iš-šá in-ni* pour un adverbe suivi de la négation *inni* et non pour une « forme à valeur adjectivale », c'est parce qu'en élamite la négation comme les formes à valeur adjectivale sont d'anciennes formes nominales figées. Voyons ce que dit F. Grillot sur la négation [Grillot, 1988, 3. 2] : « La négation présente un caractère nominal. Elle se compose d'un élément de négation *in-* et d'un suffixe nominal classificateur correspondant à la classe du (pro)nom sur lequel elle porte :

locutif			<i>in-k(i)</i>
délocutif	animé	sg	<i>in-r(i)</i>
		pl	<i>in-p(i)</i>
	inanimé	classe <i>-me</i>	<i>im-me</i> ( < <i>in-me</i> )
		classe <i>-n</i> (neutre)	<i>in-n(i)</i> »

---

7. On trouve encore *me-iš-ši-in AŠ tup-pi hi pè-íp-ra-an-ti* DB él. III, 66, « toi qui plus tard lira cette inscription ; *m nu ak-ka<sub>4</sub> me-iš-ši-in AŠ tup-pi hi si-ia-in-ti* DB él. III 84, « toi qui plus tard verras cette inscription » ; voir aussi, ici même en 3.2.1.

Ce qui signifie que la négation et les « formes à valeurs adjectives » étaient produites par la même dérivation nominale (avec voyelles différentes ?).

5. En définitive je vois dans *šá-iš-šá-in-ni* une « forme adjectivale » dont la formation serait normale en médio-élamite et sans doute aussi en néo-élamite, au demeurant rare en élamite achéménide, signifiant « antérieur ».

Il est clair que ce mot n'a pas d'équivalent en vieux-perse dans notre passage : il est ajouté à la phrase élamite pour indiquer l'antériorité, dans la mesure où la forme verbale *šà-ri* à elle seule ne porte pas la notion de passé.

Pour la ligne 4 on obtient donc le sens suivant : « qui existait auparavant ».

### 3.3 L'ensemble des lignes 3-5 donne donc :

3-4 « j'ai reproduit le texte en aryen, qui existait auparavant,  
5 et sur tablette et sur parchemin.

### 3.4 Ligne 6

Si la reconstitution du vieux-perse est exacte, on a dans ce passage deux fois *patisšam akunavam* « j'ai reproduit », avec, en objets directs, « et mon (nom ?) et mon origine » ; l'élamite n'a pas rendu les deuxième et troisième attestations de *patisšam* ; on trouve seulement *hu-ut-ta* « j'ai fait » ; le sens de ce verbe étant des plus élastiques, on peut penser qu'il signifie ici « mettre ».

Jusqu'à la fin, le texte, tel qu'il a été élucidé par Lecoq, ne pose plus de problème.

## 4 Comparaison entre les versions perse et élamite

Reprenons les textes vieux-perse (vp.) et élamite (él.) :

— vp. et él. « Le roi Darius déclare : par la volonté (él. la « grâce » ?) d'Ahura Mazda

3-5 vp. : ce texte que j'ai reproduit existait en aryen ; et sur tablette et sur parchemin...(?);

3-5 él. : « j'ai reproduit le texte en aryen qui existait auparavant et sur tablette et sur parchemin ;

6 vp. : « j'ai reproduit mon (nom?), j'ai reproduit mon origine,

6 él. : « j'ai mis (mon) nom et ma généalogie,

7 vp. et él. : « et (cela) a été écrit et lu devant moi ; ensuite, ce texte-là, je l'ai envoyé partout dans les pays ;

9 vp. : « le peuple...

9 él. : « les gens/les fonctionnaires (?) l'ont copié ».

Avec notre interprétation de l'élamite *taeikki* et *šaššainni*, les différences majeures entre la version perse et l'élamite ont disparu, et, avec elles, la nécessité de l'« interprétation archéologisante » qui devait en rendre compte.

Une difficulté subsiste cependant : à la ligne 5 du texte vieux-perse, Lecoq [Lecoq, 1974, p. 82] reconstituait un verbe (*h*)-*r*-(š-*t*-*m*: *a*-*h*) à partir de la lecture du *r* ; il y a sans nul doute un ou deux mots dans cet espace. La solution de Lecoq d'y voir un verbe est la plus probable, mais il est impossible de savoir de quel verbe il s'agit, d'autant que sa traduction manque en élamite. L'énigme ne peut que rester entière.

## 5 Du document de base au document de propagande

Que raconte Darius en définitive dans ce paragraphe ?

1. Qu'un texte existait au préalable, en aryen, ...et sur tablette et sur parchemin, que Darius reproduisit ;
2. qu'il (y) mit/reproduisit son nom et sa généalogie ;
3. que cela fut écrit et lu devant lui ;
4. que ce texte précisément fut envoyé partout dans l'empire ;
5. que les gens l'ont copié (en élamite ; en vieux-perse ?).

Chacune de ces étapes réclame réflexion.

### 5.1

Nous savons qu'il s'agit d'un texte « en aryen » : cela ne peut être que du vieux-perse en écriture cunéiforme ; aussi sa graphie sur parchemin laisse-t-elle rêveur, mais peu importe au fond.

Ce texte qui a été reproduit et qui donc existait auparavant ne peut à son tour être que la relation des événements des années de troubles, 522-520, soit depuis l'usurpation de Gaumâta jusqu'à la victoire finale de Darius. Ce document de base était constitué par des Annales royales historiographiques ; nous savons par les textes grecs que les Grands Rois avaient des *basilikai diphterai*<sup>8</sup>, tout comme également la Bible le confirme. Le document de base qui préexistait est à l'origine du contenu historiographique du texte de *Bisotun*.

### 5.2

A cette relation historique, Darius a ajouté son nom et sa généalogie. Je crois que dans le mot élamite *hiš* « le nom » il faut autant voir ce que nous appelons le nom que les titres royaux, l'un étant inséparable des autres ; les inscriptions royales élamites donnent en effet toujours le nom du roi signataire avec ses titres. Il s'agirait ici, par rapport au texte de *Bisotun* tel que nous le connaissons, du premier paragraphe où Darius donne son nom, ses titres, avec sa généalogie jusqu'à Arsamès, puis enfin son nom-titre de

---

8. Diodore de Sicile, 2, 32, citant Ctésias.

« Achéménide » : « Je suis Darius le grand roi, le roi des rois, le roi en Perse, le roi des pays, le fils d'Hystaspe, le petit fils d'Arsamès, l'Achéménide ».

Dans la suite du texte, Darius a fait reproduire l'entier de sa généalogie ou de son origine, soit les paragraphes 2 à 5 (lignes 3 à 12) où il donne la liste de ses ancêtres en lignée paternelle et énonce le caractère royal de son ascendance et de ses collatéraux.

Ces deux étapes 1 et 2 nous apprennent au moins une chose : c'est que Darius n'a nullement dicté le texte de *Bisotun* ; tout au plus est-il intervenu pratiquement dans l'énoncé de sa titulature et dans la correction du texte, qui était le résultat d'un travail antérieur de spécialistes.

### 5.3

En présence du grand Roi, l'ensemble fut écrit et lu. Cette phrase ne veut dire qu'une chose : que le texte ainsi composé a reçu l'assentiment du grand Roi ; sa présence est un certificat d'authenticité, un sceau attestant que l'écrit dit la vérité.

### 5.4

C'est ce texte précisément et ainsi agréé qui a été envoyé dans tout l'empire : ceux qui l'entendent, ceux qui le lisent, loin de la cour, et hors de la présence royale, peuvent être sûrs qu'ils n'entendent pas une invention maligne, une falsification de menteurs.

### 5.5

Comment comprendre : « les gens l'ont copié » ? Une fois encore, il s'agit d'expliquer le fait que la parole royale arrive par écrit aux confins de l'empire.

Le paragraphe 70 relate en fait deux choses différentes : la composition du texte et sa duplication.

La composition (étapes 1, 2 et 3) n'est évidemment pas racontée dans le détail ; que le document de base ait été constitué d'Annales royales ne suffit pas à rendre compte de la composition entière des quatre colonnes du texte perse, même en y ajoutant les paragraphes 1 à 5 ; en effet, le texte tel que nous le connaissons est probablement le résultat d'un travail très complexe dont la reproduction (partielle) d'Annales royales n'est qu'une étape parmi d'autres ; il faut bien voir que d'une part ces Annales n'ont pas été reproduites dans leur entier, à ce que Darius dit lui-même (DB IV 45-50), et dans la mesure où la révolte de l'Égypte contre le roi (DB II 7) n'est pas relatée du tout ; d'autre part, tout ce qui, dans la colonne IV, jette les bases du *Miroir des Princes* développé dans DNB, vient encore d'ailleurs.

Les étapes 3, 4 et 5 racontent la duplication du texte ainsi façonné, en présence du grand roi ; Darius explicite longuement et logiquement l'origine du texte « envoyé partout dans l'empire » *afin d'en authentifier le contenu*.

Le texte qui nous est parvenu sur le rocher de Bisotun n'est qu'une vaste entreprise de légitimation : la généalogie de Darius comme le roman de Gaumâta, la remise en

ordre du royaume comme le roman du héros Darius et de ses compagnons -où il y a sans nul doute une grande part de vérité-, tout concourt à démontrer que le nouvel ordre des choses est précisément un ordre, logique, moral, guerrier, désirable et non point un désordre. Le roi envoyait partout dans les pays le message de sa légitimité.

Le texte gravé sur le rocher de Bisotun n'est qu'un duplicat plus ou moins identique à des centaines de documents de propagande royale qui voyagèrent au loin. Tandis que ceux-ci étaient destinés aux sujets, le texte du rocher est visiblement destiné aux dieux ; sachant que les Perses rendaient culte aux lieux purs, dont des montagnes, il n'y a aucune raison de penser que la « montagne des dieux » qu'évoque le nom de *\*bagastâna-* ait été sacrée pour d'autres que des Perses.

Le paragraphe 70 ne réfère pas à la gravure du texte sur le rocher de Bisotun, il a été conçu indépendamment du reste du texte, seulement en fonction de sa diffusion.

Il y a évidemment une raison de poids qui explique que ce paragraphe n'ait été rédigé qu'au moment de la gravure, postérieure aux autres, du texte perse : la propagande royale iranienne ne s'était jusque là jamais faite par la voie de l'écrit. Or cette propagande écrite, nouvelle et même d'un ton nouveau, a nécessité une justification : il a fallu authentifier le contenu de l'écrit. Et cela s'est fait selon la valeur, la morale de l'oralité : par la présence du grand roi. Voilà pourquoi l'étape 3 : « et cela fut écrit et lu devant moi » sert d'articulation entre le récit de la composition du texte et celui de sa duplication.

L'oralité s'affirme et s'avère dans l'audition directe, dans la présence du locuteur face à l'auditeur. Ici encore l'authentification de l'écrit est assurée par le même moyen : le texte envoyé au loin dans les pays porte en lui quelque chose de la présence du grand roi et du caractère sacré de sa parole.

Le paragraphe 70 de *Bisotun* fait implicitement état de l'adaptation nécessaire des mentalités à une nouvelle administration centralisée fonctionnant sur l'écrit et conservant la valeur propre de la parole.

Le roi Darius déclare : « Mon écrit ne ment pas ».

C. HERRENSCHMIDT,  
1 bis rue St-Germain,  
94120 Fontenay-sous-Bois, France

## Références

- [Bartholomae, 1904] BARTHOLOMAE, C. (1904). *Altiranisches Wörterbuch*. K. J. Trübner, Strassburg.
- [Grillot, 1973] GRILLOT, F. (1973). La post-position génitive *-na* en élamite. *Cahier de la Délégation Archéologique Française en Iran*, pages 115–169.
- [Grillot, 1988] GRILLOT, F. (1988). *Éléments de grammaire élamite*. ADPF, Paris.

- [Hallock, 1969] HALLOCK, R. T. (1969). *Persepolis fortification Tablets*. The University of Chicago Oriental Institute Publications,, Chicago.
- [Harmatta, 1966] HARMATTA, J. (1966). The bisutun inscription and the introduction of the old persian cuneiform script. *Acta Antiqua Academiae Scientiarum Hungaricae*, pages 255–283.
- [Hinz, 1972] HINZ, W. (1972). Die zusätze zur darius-inschrift von behistan. *Archäologische Mitteilungen aus Iran*, pages 243–251.
- [König, 1965] KÖNIG, F. W. (1965). *Die Elamischen Königsinschriften*. *Archiv für Orient-forschung*. Beiheft 16, Graz.
- [Lazard, 1976] LAZARD, G. (1976). Notes de vieux-perse. *Bulletin de la Société Linguistique de Paris*, pages 175–192.
- [Lecoq, 1974] LECOQ, P. (1974). L'écriture cunéiforme vieux-perse. *Acta Iranica, Commémoration Cyrus III*, pages 25–107.
- [Meillet, 1931] MEILLET, A. (1931). *Grammaire du Vieux-Perse*. édition revue et corrigée par Emile Benveniste, Paris.
- [Vallat, 1977] VALLAT, F. (1977). *Corpus des inscriptions royales en élamite achéménide. Thèse de IIIe cycle*. (thèse non publiée), Paris.